



Comité Technique Spécial Départemental Carte scolaire 2014. Mercredi 9 avril 2014

Déclaration du SNUipp-FSU23

Enfin entendre les demandes des personnels
pour ne pas reproduire les erreurs de 2013 !!!

Madame l'Inspectrice d'Académie,

L'année dernière, vos propositions de carte scolaire ont obtenu un rejet unanime. Vous n'avez pas souhaité écouter les propositions des organisations syndicales, vous avez maintenu vos choix de mars en septembre malgré la contestation des personnels, des parents et des élus. Comme les représentants du SNUipp-FSU 23 vous l'avaient annoncé, les conséquences de ces choix sont lourdes pour les élèves comme pour les personnels du département. Comment ne pas penser que les moyens, consacrés à des postes dont vous ne connaissiez pas vous-même le contours ou au maintien d'injustices criantes sans plus de justifications crédibles, auraient été plus efficaces ailleurs, notamment dans le remplacement des maîtres?

A cela s'ajoutent les effets de la disparition des surnombres. En réalité, jamais le département n'a eu aussi peu de personnels pour faire tourner l'Ecole creusoise !!! Quand 23,5 personnels au-delà des moyens budgétaires alloués étaient présents à la rentrée 2012, seuls 6 sont attendus à la rentrée 2014 !!! Dans les conditions de la rentrée 2013, il est tout simplement déjà impossible d'assurer les remplacements, y compris dans les classes uniques : c'est une première dans le département !!!

Enfin, comme une double peine infligée au département, vient se greffer une dotation 0 profondément injuste au regard des dotations des autres départements mais également de la réalité des effectifs constatés et attendus. Si les prévisions d'effectifs font état d'une augmentation de seulement 8 élèves, il ne peut être passé sous silence la sous-estimation de 80 élèves dans les prévisions pour la rentrée 2013 à laquelle il faut ajouter l'écart avec les constats de janvier : 252 élèves au-delà des prévisions étaient constatés à la rentrée de janvier 2014. Des engagements sont dans le même temps pris par le Ministère sur la Direction d'Ecole, les RASED, le Plus de Maîtres que de classes, la scolarisation des moins de 3 ans : on se paye de mot à défaut de moyens...

Nous considérons donc que l'absence de moyens supplémentaires accordés au département associée à la disparition des surnombres budgétaires rendent les effets de la carte scolaire à venir d'ores et déjà insoutenables. Compte tenu des constats partagés que nous serons amenés à faire dans la première partie de ce Comité Technique, nous aurons à en tirer des conclusions claires et sérieuses : la FSU fera des propositions.

Par ailleurs, si vous avez bien fini par convoquer le 1^{er} avril un groupe de travail carte scolaire le vendredi 4 avril, nous n'avons pu que constater votre absence, réduisant de fait la teneur des échanges à des comparaisons d'effectifs, la Secrétaire Générale affirmant que les orientations sont du ressort de la Présidente du CTSD. C'est ainsi qu'aucun débat n'a encore eu lieu sur les orientations de cette carte scolaire !!!

Aujourd'hui, puisque vous êtes là, nous vous présentons formellement ce que notre organisation considère comme des priorités non hiérarchisables dans le cadre de la carte scolaire :

- **Répondre aux effectifs élevés par classe** afin de garantir l'équité des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants dans le département. Il s'agit dans ce cadre de prendre en compte les élèves de moins de 3 ans et de leur garantir des conditions d'accueil adaptées en terme d'effectif. Dans ce cadre, des ouvertures nous semblent nécessaires,
- **Prendre en compte la ruralité de notre département** : pour nous, les EMALA (Équipe Mobile de Liaison Académique) offrent aux élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés une ouverture culturelle, sportive et scientifique et permet de garantir une **certaine égalité républicaine de l'offre scolaire** entre tous les élèves de ce département. Vous avez, en dehors de tout cadre réglementaire, modifié les missions de ces personnels : nous ne pouvons que constater que le bilan de cette initiative est catastrophique. Nous vous demandons de revenir sur 4 emplois à temps plein dans le cadre du **« plus de maîtres que de classes »**
- **Répondre aux besoins des élèves les plus fragiles** : il est urgent répondre à l'engagement du ministre sur le développement des RASED, il est déterminant de confirmer les postes en CMPP, en SESSAD et en IME. Il est urgent de donner plus à ceux qui ont le plus besoin et de réparer les dommages de la précédente mandature.
- **Garantir le remplacement des maîtres** : la situation du remplacement est intenable, il est inconcevable que le département n'offre pas à ses élèves les enseignements auxquels ils ont droit.
- **Permettre la formation des personnels, et tout particulièrement des personnels stagiaires** : là encore, il s'agit d'un engagement du Ministère que l'on ne voit pas se concrétiser.

En conclusion, les besoins et les engagements sont nombreux. Les personnels ne pourront accepter plus longtemps d'être floués et plongés dans des difficultés professionnelles grandissantes liées à l'organisation même du service.